



Accueil extrascolaire « Les Glânetons »

Route de Blessens 10, 1673 Promasens - Tél. 079 136 83 14 – aes@rue.ch

<https://ecole-rue.ch/extrascolaire>

Renouvellement d'inscription pour l'année 2026-2027

SVP une fiche par enfant

Coordonnées de l'enfant ayant déjà fréquenté l'AES en 2025-2026

Nom et prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Degré scolaire pour l'année 2026-2027	

Mon enfant viendra aux plages horaires suivantes en 2026-2027 (inscription à l'année) :

<input type="checkbox"/> Accueil régulier	<input type="checkbox"/> Accueil irrégulier*
---	--

Complétez le tableau comme suit: **X** = régulièrement **?** = irrégulièrement*

Degré scolaire	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	1-2H	3-8H	1-2H	3-8H	1-2H	3-8H	1-2H	3-8H	1-2H	3-8H
06h45 à 08h00										
08h00 à 11h30										
11h30 à 13h30										
13h30 à 15h15										
15h15 à 17h30										
17h30 à 18h30										

* Les parents ayant des demandes irrégulières doivent établir une demande écrite et justifiée (secr.ep.rue@edufr.ch) en parallèle à l'inscription. Les jours de présence doivent être annoncés minimum 1 mois à l'avance.

Remarques (merci d'annoncer ici tout changement d'adresse, téléphone ou autre, ainsi que toute remarque qui nous permettrait d'améliorer les conditions d'accueil de votre enfant)

--

Afin d'accompagner au mieux votre enfant :

Mesures d'aide	
<input type="checkbox"/> Notre enfant a des besoins spécifiques	<input type="checkbox"/> TDA <input type="checkbox"/> TDAH <input type="checkbox"/> TSA <input type="checkbox"/> Autre :
<input type="checkbox"/> Notre enfant bénéficie d'une mesure de soutien	<input type="checkbox"/> Mesure d'aide ordinaire de pédagogie spécialisée (MAO) <input type="checkbox"/> Mesure d'aide renforcée de pédagogie spécialisée (MAR)

Annexes

IMPORTANT ! Nous vous prions de joindre au dossier le dernier avis de taxation fiscale pour les personnes seules et les couples mariés. Dans le cas de concubins vivant sous le même toit, le dernier avis de taxation fiscale pour chacun. Si l'avis de taxation n'est pas disponible au moment de l'inscription, les parents produisent provisoirement la déclaration d'impôt y relative. Sans document fourni, le tarif maximal est appliqué.
--

Un émolument de CHF 30.- est facturé pour chaque enfant inscrit, ainsi que des frais de matériel de CHF 50.-.

Par leur signature, les parents attestent qu'ils ont pris connaissance du règlement concernant l'AES et de la grille tarifaire, disponibles sur le site internet www.ecole-rue.ch.

Date :	Signatures :
--------	--------------

Formulaire à retourner à l'une des adresses suivantes, d'ici le **15 avril 2026** :

- Courrier à : Commune de Rue, Secrétariat des écoles, Route d'Eschiens 21, 1673 Ecublens FR
- E-mail à : secr.ep.rue@edufr.ch